

Décision

Générale

colonial

Décision n° 64 Mutations

n° 64

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

3 mars 1913

Numéro JO

n° 197 du 31/03/1913

Date du numéro

31 mars 1913

TEXTE INTÉGRAL

un congé administratif de 6 mois à passer en France est accordé à M. Bellot, Administrateur-adjoint des Colonies. M. Bellot prendra passage avec Mme Bellot et leur fille Agée de 5 ans et demi sur le paquebot des Messageries Maritimes attendu à Djibouti le 28 mars 1913.